

L'Assemblée Nationale a adopté, la proposition de loi rédigée par Jacqueline Gourault et Jean-Pierre Sueur à la suite des « Etats généraux des collectivités territoriales » organisés par le Sénat. Cette proposition de loi vise « *à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat* ». Le texte a été amendé par les députés et reviendra en seconde lecture devant le Sénat le 22 janvier prochain.

Lire :

>> [Le texte adopté par l'Assemblée Nationale](#)

>> [Le texte qui avait été adopté par le Sénat en première lecture](#)

>> [Le rapport de Philippe Doucet](#)

.